

RETROUVONS PARIS

Programme des municipales Paris 2026

AVEC THIERRY MARIANI



Programme des municipales Paris 2026

RETROUVONS PARIS AVEC THIERRY MARIANI (RN - UDR)

SOMMAIRE

1

SÉCURITÉ ET
TRANQUILLITÉ

2

IMMIGRATION

3

PROPRETÉ

4

ENVIRONNEMENT
ET CADRE DE VIE

5

ÉCONOMIES

6

LOGEMENTS

7

TRANSPORTS
ET MOBILITÉS

8

SOLIDARITÉS
ET FAMILLES

9

ÉDUCATION

10

DÉMOCRATIE
LOCALE

11

SANTÉ

12

CULTURE ET
PATRIMOINE



SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

Notre objectif : Remettre Paris en ordre

- Renforcer et armer la police municipale pour atteindre 8 350 agents, ratio de 4 policiers pour 1 000 habitants, pour se rapprocher du ratio de New-York en 2024.
- Tripler le parc de vidéoprotection pour atteindre 15 000 caméras, soit 144cam/km2, la moyenne européenne.
- Multiplier les patrouilles 24h/24h, notamment dans les zones sensibles, pour assurer la protection du plus grand nombre de jour comme de nuit.
- Lutter contre les violences sexuelles et le harcèlement, notamment dans les transports dans le cadre de patrouilles renforcées à proximité des stations de tramway, métro, bus et de nos gares.
- Sécuriser nos écoles, musées, espaces de loisirs et lieux de culte, cibles prioritaires des organisations terroristes et des fondamentalistes islamistes.
- Créer une brigade anti-squat intervenant en urgence dans un délai de 24 à 48 heures partout dans Paris, avec numéro dédié.
- Tolérance zéro face au trafic de drogue et aux points de deals.
- Renforcer les patrouilles ciblées contre les dealers avec une brigade dédiée.
- Supprimer les salles de shoot à Paris et ouvrir un centre de soin unique pour traiter la toxicomanie.
- Développer les Zones de Sécurité Prioritaires (ZSP) qui feront l'objet d'un traitement spécifique avec la construction d'antennes de la police municipale et des permanences mobiles.
- Mobiliser des permanences mobiles de la police municipale dans les quartiers prioritaires.



SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

Reprendre le contrôle de nos rues

- Déléguer des pouvoirs de sécurité aux mairies d'arrondissements, par la création d'une « police d'arrondissement », sous le contrôle du maire de secteur, ayant le rôle d'une police de proximité mêlant prévention et répression. Chaque secteur de la capitale disposera de ces brigades selon la volonté du maire de secteur et des habitants.
- Renforcer au maximum les prérogatives de la police municipale. Avec le projet de loi portant sur le renforcement de la police municipale, les agents verront leurs pouvoirs renforcés et leur capacité d'intervention démultipliée. Ce renforcement pourra s'accompagner d'un recours encadré aux drones, sur le modèle des dispositifs déployés lors des Jeux Olympiques, ainsi que de l'intégration d'outils d'assistance fondés sur l'IA afin d'accroître l'efficacité et la réactivité de la police municipale sur le terrain.
- Application du principe « casseur-payeur » : toute personne identifiée comme auteur de dégradations sur le mobilier public ou les équipements municipaux contribue financièrement à la réparation.
- Supprimer les allocations municipales pour les familles dont un membre est condamné pour délinquance. Expulsion du logement social en cas de récidive.
- Renforcer les contrôles sanitaires et de sécurité des commerces susceptibles de blanchir l'argent de la drogue.
- Renforcer l'éclairage public au LED aujourd'hui trop défaillant suite à un audit complet des 105,4 kilomètres carrés du territoire parisien.
- Le mobilier urbain sera progressivement renforcé par des équipements anti-vandalisme de dernière génération. Les abribus, bancs publics, poubelles et panneaux d'affichage seront fabriqués en matériaux renforcés résistants aux chocs et aux incendies.
- Les surfaces seront traitées avec des revêtements anti-tag permettant un nettoyage immédiat de toute dégradation. Combattre les tags et le salissement du mobilier urbain permettra de protéger le véritable art urbain.



SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

La sécurité, première des libertés

- Reprendre aux trafiquants chaque mètre carré d'espace public qu'ils ont confisqué aux Parisiens en sécurisant les abords de nos écoles, jardins et parcs, par la vidéoprotection.
- Préciser le rôle de la vidéoprotection pour traquer délinquants et trafiquants, et non pas les automobilistes.
- Développer la vidéoprotection dans le logement social, sur vote des locataires, pour lutter contre le trafic de drogue et l'insécurité.
- Créer des résidences sécurisées dédiées aux victimes de violences conjugales, au moins une par arrondissement/secteur, et assurer une aide juridique municipale.
- Acquérir des caméras mobiles déployables partout rapidement pour cibler les zones de deal et les quartiers en proie aux rixes et à la délinquance quotidienne.
- Déployer le dispositif « Voisins vigilants » sur tout Paris en lien avec la police municipale.
- Permettre l'installation de boutons d'alerte, pour les crèches, écoles et commerçants, pour pouvoir alerter la police municipale et le commissariat d'arrondissement en urgence en cas d'intrusion ou de cambriolage.
- Veiller fermement à l'application de la laïcité et à l'interdiction des burkinis.
- Assurer la présence de policiers municipaux pour fluidifier la circulation aux axes clés.
- Assurer une présence de nuit de la police municipale à proximité des rues festives pour prévenir les rixes et les agressions sexuelles.
- Assurer la présence permanente de la police municipale dans les bois de Boulogne et de Vincennes.



SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

Nos 7 brigades spécialisées de la police municipale :

- **Brigades d'urgence anti-squat** : Pour intervenir en moins de 48h pour rendre son logement au propriétaire ou locataire légitime et les accompagner dans les démarches juridiques.
- **Brigades des transports** : À proximité des stations de tramway, métro, bus, et prêtes à intervenir, pour garantir une présence renforcée et une réaction d'urgence afin de lutter contre les agressions, le harcèlement, et garantir la sécurité pour tous et toutes.
- **Brigades anti-campement de clandestins** : Intervenir en urgence pour démanteler les campements illicites et mettre fin aux occupations illégales, remettre aux services préfectoraux et à la Justice les clandestins interpellés pendant ces opérations.
- **Brigades de lutte contre la drogue** : Lutter contre le trafic de drogue et interpellier les trafiquants afin de reconquérir chaque mètre carré de la capitale pour retrouver le contrôle de notre capitale.
- **Brigades de la circulation** : Pour fluidifier le trafic routier aux axes clés, interpellier ceux qui ne respectent pas le code de la route et mettent en danger autrui.
- **Brigades d'Action Rapide (BAR) municipales** : Lutter efficacement contre toutes les formes de délinquance au quotidien.
- **Police de proximité et d'arrondissements** : Rendre du pouvoir aux maires d'arrondissement et renouer avec une police de proximité veillant à l'équilibre entre prévention et répression.



IMMIGRATION

Reprendre le contrôle pour en finir avec l'immigration anarchique.

- Fermer toutes les structures municipales d'accueil pour migrants, comme la « Maison des réfugiés » et les rendre aux Parisiens.
- Interdire le port du voile islamique dans tous les services publics et bâtiments de la mairie de Paris, et lutter fermement contre toutes les manifestations de l'idéologie islamiste.
- Assumer une politique publique de préservation de la capitale face à l'immigration de masse.
- La totalité des budgets captés par l'immigration sera renvoyée vers les Parisiens et la promotion de notre culture française et parisienne.
- Mettre fin à l'accueil des immigrés clandestins à Paris, aux campements sauvages et aux réquisitions d'équipements publics qui sacrifient le quotidien des riverains.
- Interdire et vraiment lutter contre les campements sauvages, les occupations illégales et la vente à la sauvette.
- Assurer l'évacuation et la sécurisation des sites, le nettoyage et la remise en état des lieux publics après une expulsion.
- Supprimer les subventions versées aux associations immigrationnistes qui perpétuent et profitent du système migratoire.
- Aucun nouveau lieu d'accueil pour les migrants. Renvoyer systématiquement les personnes en situation d'urgence vers des lieux clés.
- Créer une "cellule de veille campements" opérationnelle 24h/24 avec des patrouilles permanentes sur les zones sensibles identifiées.
- Paris n'avancera plus aucun frais à l'Etat concernant la politique migratoire : la capitale ne subventionnera plus la submersion de ses rues.



PROPRETÉ

Retrouver une capitale propre et belle

- Assurer la propreté 24h/24 en redéployant les effectifs municipaux sur le terrain.
- Externaliser la collecte des déchets dans toute la capitale.
- Donner une autonomie à chaque arrondissement volontaire qui pourra choisir ses prestataires et adapter l'organisation aux réalités locales, assurant la responsabilité directe et réelle des élus de proximité.
- Mettre en œuvre un grand plan de dératisation de la ville de Paris.
- Afficher comme objectif que Paris retrouve le niveau des grandes capitales européennes en matière de propreté d'ici la fin du mandat.
- Combattre les incivilités par des politiques de préventions et de répressions.
- Equipes spécialisées anti-tag chargées de l'identification et augmenter l'amende à 3750€ .
- Moderniser le matériel, les moyens et les méthodes visant à nettoyer la ville.
- Mettre fin au détournement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), aujourd'hui 10%, soit 60 millions par an, vont dans d'autres budgets.
- Appliquer la théorie de la vitre brisée en instaurant une tolérance zéro face aux incivilités : verbalisation systématique, réparation immédiate des dégradations (effacement des tags sous 24h) et présence renforcée et visible de la police municipale, afin de restaurer l'ordre et la tranquillité dans tous nos quartiers.



ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, INFRASTRUCTURES

Bien vivre à Paris, c'est possible

- Renforcer l'aménagement de la Petite Ceinture ouest, dans les 16ème, 17ème et 18ème arrondissements, et de la Petite Ceinture dans les 12ème, 13ème, 14ème et 15ème arrondissements.
- Plan de végétalisation prioritaire visant à planter 50 000 arbres supplémentaires sur six ans, en ciblant les lieux où leur présence apportera un bénéfice maximal.
- Toutes les cours d'école parisiennes seront végétalisées avec des arbres et une désimperméabilisation des sols pour créer des espaces de fraîcheur et améliorer le bien-être des enfants.
- Moratoire et révision du projet « Tour Eiffel – Trocadéro », du projet « Champs de Mars - Ecole Militaire », et du projet « Place de la Concorde », en concertation avec les habitants, organiser un référendum sur ces projets dans l'année 2026.
- Création d'un nouveau crématorium, sous délégation du service public.
- Créer trois nouvelles piscines municipales, assurer la rénovation et la qualité de celles qui existent déjà et assurer un plan d'apprentissage « savoir-nager ».
- Développer les espaces canins dans les parcs et mettre en œuvre notre plan en faveur du bien-être animal.
- Sécuriser nos parcs et jardins, y assurer la propreté, préserver leur beauté et garantir leur ouverture jusqu'à 21h en été.



BIEN-ÊTRE ANIMAL

Une ville plus accueillante pour les chiens et leurs propriétaires

Développer de véritables espaces canins dans tous les arrondissements/secteurs :

- Création, dans chaque arrondissement, d'un ou plusieurs nouveaux espaces canins sécurisés, clôturés, végétalisés et équipés de bancs.
- Ces espaces permettront aux chiens de courir, jouer et se dépenser en toute liberté, dans des conditions adaptées. Dans de nombreux quartiers, l'offre actuelle est inexistante ou inadaptée : nous corrigerons cette inégalité.

Faciliter l'accès des chiens aux parcs et jardins :

- Autoriser l'accès des chiens tenus en laisse dans davantage de lieux et d'espaces verts.
- Dans certains parcs adaptés, mise en place d'horaires canins dédiés, permettant aux chiens d'évoluer librement sans gêner les autres usagers.

Rendre les transports en commun réellement accessibles aux chiens :

- Les règles actuelles sont trop restrictives et pénalisent les propriétaires de chiens : sac obligatoire dans les bus, muselière dans le métro etc. Des contraintes disproportionnées qui rendent difficiles les déplacements du quotidien.
- Nous mettrons en place une réglementation plus simple et plus juste, adaptée aux réalités, permettant aux chiens de voyager avec leurs propriétaires dans des conditions encadrées mais qui ne soient pas un obstacle.

Renforcer le respect des règles de circulation et de cohabitation :

- Sensibilisation et contrôle renforcés pour garantir le respect des chiens dans l'espace public. Les automobilistes, cyclistes et piétons doivent tenir compte de leur présence.
- Les chiens sont des êtres vivants à part entière ; leur sécurité doit être pleinement intégrée dans les politiques de sécurité, mobilité et de voirie.

Mieux équiper la ville pour les besoins des chiens :

- Mettre à disposition plus de fontaines à eau qui sont également adaptées aux chiens dans les rues, parcs et espaces canins.
- Installation de distributeurs de sacs à déjections dans les endroits clés pour faciliter une ville propre et agréable pour tous.



ÉCONOMIES

Assurer la bonne gestion et rendre leur argent aux Parisiens.

- Réduire la taxe foncière en revenant sur les hausses abusives d'Anne Hidalgo ; 310 millions d'euros seront rendus aux foyers parisiens par an soit l'équivalent de 205€ pour un studio, 574€ pour un appartement de 70m², et 820€ pour un quatre-pièces.
- Audit complet des dépenses et des comptes de la ville. L'audit sera indépendant et effectué en toute transparence avec les Parisiens.
- Lancer notre plan massif d'économie et de désendettement dès la première année du mandat.
- Engager le remboursement accéléré de la dette parisienne à partir de 2031 et ramener l'encours à 7 milliards d'euros afin de retrouver une capacité de désendettement inférieure à 10 ans d'ici 2033.
- Lutter contre la bureaucratie abusive et les privilèges des élus (super-équipes de communication du cabinet Hidalgo...).
- Redéployer les effectifs sur le terrain pour agir concrètement au quotidien et répondre aux problèmes des Parisiens.
- Assurer la gestion assainie des services publics et afficher des objectifs d'efficacité.
- Créer un Conseil de Surveillance Budgétaire Indépendant composé d'experts indépendants (économistes, élus, auditeurs...) qui exercera un contrôle ex-ante de tous les budgets et publiera semestriellement un rapport public sur l'exécution budgétaire, intégré au Baromètre Social et Financier de la Ville.
- Réformer la gestion des ressources humaines de la Mairie de Paris afin de garantir l'efficacité dans le travail accompli.



ÉCONOMIES

Soutenir nos entreprises, nos commerces, nos artisans et entrepreneurs

- Créer un fonds d'aide à l'installation doté de 50 millions d'euros sur 5 ans destiné à "subventionner" directement les reprises de commerces vacants dans tous les quartiers parisiens.
- Créer un fonds de soutien aux jeunes entrepreneurs, de moins de 35 ans, qui reprennent un commerce de proximité et offrir une garantie municipale à hauteur de 50% de l'emprunt bancaire.
- Lutter contre la vacance spéculative qui maintient artificiellement des locaux fermés en instaurant une taxe dissuasive de 30% de la valeur locative par an (contre 12,5% aujourd'hui) sur tous les locaux commerciaux restés vacants depuis plus de 2 ans.
- Nous lancerons le programme ambitieux « 1 000 commerces » avec un soutien renforcé. Nous aménagerons 15 nouveaux marchés de plein vent authentiques favorisant les circuits courts et l'animation locale. Objectif : réduire le taux de vacance commerciale de 10,5% actuellement à 8% d'ici 2030.
- Transférer aux mairies d'arrondissement les compétences relatives aux autorisations d'ouverture dominicale et nocturne ainsi qu'à l'occupation des terrasses. Cette décentralisation permettra aux élus de proximité d'adapter les règles aux réalités locales de leur territoire.
- Développer un incubateur municipal géré par les mairies d'arrondissements.



ÉCONOMIES

Rendre Paris à ses habitants

- Soutenir l'accès à la propriété : assurer un prêt à taux zéro soutenu par un fonds de garantie mis en place, en concertation avec les banques, à hauteur de 50 000€, sous condition de revenu. Objectif : 500 ménages propriétaires chaque année pour les primoaccédants.
- Création de zones franches pour revitaliser le commerce local dans les lieux les plus abandonnés et en crise.
- Moratoire sur les grands travaux non-essentiels en tenant compte des pénalités encourues avant, des objectifs d'efficacité et d'agenda dans les cahiers des charges des travaux municipaux pour éviter la multiplication dans le temps des travaux.
- Aucune hausse d'impôts sur les ménages parisiens, les travailleurs et les entreprises. Nous gèlerons les taxes visant stationnement résidentiel, droits de terrasse, et TEOM, apportant 50 à 100 euros d'économies supplémentaires par an aux ménages. Sans compter nos autres baisses d'impôts.
- Le Parc de Princes appartient aux Parisiens, car « Ici, c'est Paris ! ». Nous cesserons de brader nos biens publics aux milliardaires étrangers.
- Soutenir le "Made in France" et les initiatives "Faites en France".



LOGEMENTS

Mieux vivre à Paris

- Instaurer la priorité nationale dans l'accès au logement social et y favoriser les familles et les travailleurs dès que la loi le permettra en 2027 avec la victoire de nos idées au national.
- Rétablir l'ordre dans les logements sociaux afin que les immeubles redeviennent des lieux de vie sûrs. Mobilisation accrue de la police municipale.
- Faire signer une convention à chaque locataire, permettant l'expulsion rapide des délinquants et des trafiquants, la lutte contre les squats, la protection des halls, parkings et espaces communs...
- Sécuriser les résidences en facilitant le lien avec la police municipale par la simplification des moyens de communication (numéro unique...).
- Lancer notre plan d'accès social à la propriété, permettant aux familles et aux actifs de progresser vers l'indépendance : 40 000 familles deviendront propriétaires de leur logement social d'ici la fin du mandat.
- Développer la vidéoprotection dans le logement social, sur vote des locataires, pour lutter contre le trafic de drogue et l'insécurité.



LOGEMENTS

Résoudre la crise du logement

- Lancer notre programme municipal en faveur de la cohabitation intergénérationnelle, afin de répondre à trois urgences : le manque criant de logements étudiants accessibles, la qualité insuffisante des chambres proposées par le CROUS, et la solitude et la vulnérabilité des seniors...
- Ce programme s'articulera autour de deux formules :
 1. Le Programme « Loyer », qui engage l'étudiant à une location-cohabitation classique.
 2. Le Programme « Solidarité », qui engage l'étudiant à une présence accrue auprès du senior et à lui apporter de petites aides non contraignantes et non professionnelles.
- La mairie et les associations agréées assurent le cadre juridique, la mise en relation sécurisée, la médiation et le suivi, afin de garantir une cohabitation sereine et bénéfique pour tous.
- Supprimer l'encadrement des loyers à terme, en l'assouplissant sur 4 années pour éviter l'inflation immédiate des prix et protéger les locataires.
- Réviser le PLUd pour libérer la construction dans la capitale et garantir la cohérence de l'architecture parisienne.
- Modifier le PLUd pour autoriser des immeubles de 8 à 10 étages, contre 6 aujourd'hui, dans des zones définies, en nous concentrant sur les axes de transport.
- Garantir la préservation des quartiers pavillonnaires historiques aujourd'hui menacés par les socialo-communistes.
- Créer un guichet unique pour toutes les autorisations d'urbanisme.



LOGEMENTS

Résoudre la crise du logement

- Simplification des démarches pour construire :
 - Fixer un délai maximum de 6 mois pour l'instruction d'un permis de construire avec silence de l'administration valant accord tacite.
 - Permettre de dématérialiser intégralement les procédures.
 - Transformer l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France en avis consultatif hors périmètres classés.
 - Réduire les enquêtes publiques à 3 mois.
- Moratoire sur le sur-logement social pour préserver quartiers et arrondissements sauvegardés du risque de sur-logement social promis par les socialistes sans réflexion ni concertation.
- Un Fonds de garantie de la Ville de Paris sera mis en place en concertation avec les banques.
- Programme "Bureaux → Logements" ; accompagnement technique de la Ville via un guichet dédié. L'objectif est de convertir 500 000 mètres carrés de bureaux sur 6 ans, soit environ 6 000 logements.
- Limitation des locations touristiques type Airbnb.
- Réduire à 60 nuits par an (contre 90 aujourd'hui) le nombre maximal de locations touristiques saisonnières autorisées, renforcer les contrôles, fixer la taxe de séjour Airbnb à 15% (contre 5%).
- Fusionner les principaux bailleurs sociaux parisiens : fusionner Paris Habitat, la RIVP et Élogie-Siemp afin de mutualiser les moyens, rationaliser la gestion du parc social et réaliser des économies de fonctionnement en garantissant une gestion plus efficace, et y appliquer le principe de priorité nationale dans l'attribution des logements sociaux lorsque la loi l'autorisera.
- Mettre en place une incitation au déménagement approprié, destinée aux locataires acceptant un logement mieux adapté à leur situation, adjointe d'une diminution de loyer, afin de favoriser la mobilité résidentielle.
- Assurer la rénovation du parc social et privé : lutter contre les passoires énergétiques avec des aides ciblées et des dispositifs d'exonérations fiscales.



TRANSPORTS ET MOBILITÉS

Déplaçons-nous enfin à Paris !

- Faire strictement respecter le code de la route.
- Réviser le plan de circulation afin de protéger les piétons, cyclistes et automobilistes.
- Supprimer la Zone à Trafic Limité qui prive aujourd'hui de liberté de circulation les résidents, commerçants, familles et touristes, dans le centre de Paris.
- Refuser les tarifs discriminatoires pour assurer l'égalité du stationnement.
- Supprimer le zonage pour les Parisiens.
- Réduire le plafonnement journalier et le Forfait Post-Stationnement, afin de mettre fin à un système de sanctions disproportionné.
- Soutenir la couverture partielle du périphérique à hauteur de plusieurs km par an, à condition que les finances de la ville le permettent.
- Revenir à 90 km/h sur le périphérique.
- Retour des 50km/h sur les grands axes.
- Création de 20 000 nouvelles places de stationnement sur le mandat.
- Audit des dépenses abusives et du retard des chantiers du Grand Paris Express et rationalisation des travaux pour enfin faire respecter les délais.
- Moratoire et audit des nouvelles pistes cyclables afin de les sécuriser, ou de revoir la répartition de l'espace (comme Rue de Rivoli).
- Ouverture des lignes de métro automatiques la nuit, les vendredis et samedis soir.
- Développer les navettes de proximité inter-arrondissements.
- Revenir à la gratuité du stationnement dans les parcs pour permettre aux familles d'y emmener leurs enfants.



TRANSPORTS ET MOBILITÉS

Déplaçons-nous enfin à Paris !

- Rétablir la gratuité du stationnement pour les 2 roues motorisés, soit la situation ante-2022.
- Permettre un stationnement temporaire gratuit et en finir avec le matraquage des automobilistes légitimes.



SOLIDARITÉS ET FAMILLES

Rendons Paris aux familles françaises

- Créer des résidences sécurisées dédiées aux victimes de violences conjugales, au moins une par arrondissement/secteur, et assurer une aide juridique municipale.
- Interdire strictement les signes religieux ostentatoires, à l'instar du voile islamique, pour les accompagnatrices scolaires et dans tous les services publics et bâtiments municipaux. Et lutter fermement contre toute manifestation de l'idéologie islamiste.
- Mener un grand plan de protection de la petite enfance :
 - Assurer le contrôle des antécédents sera désormais obligatoire pour tous les candidats à l'animation périscolaire, qu'ils soient titulaires, contractuels, vacataires ou renforts ponctuels.
 - Vérification systématique du casier judiciaire et contrôle de chaque candidature dans le Fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS).
 - Interdiction totale d'exercer un emploi municipal pour tout agent reconnu coupable d'agression sexuelle.
 - La Ville se tiendra prête à se porter partie civile aux côtés des familles de victimes.
 - Renforcer les formations pour leur permettre de mieux détecter les signaux des enfants victimes, de les écouter, de les accompagner pour agir et réparer.
 - Chaque école concernée par un signalement ou une affaire bénéficiera d'une cellule psychologique dédiée créée pour soutenir les enfants victimes, leurs camarades, ainsi que les parents.
 - Cellule d'alerte sous l'autorité d'un élu avec réponse obligatoire et réaction des services municipaux.
- « Plan crèche » pour les familles :
 - Priorité nationale pour les familles parisiennes et pour les travailleurs, en cohérence avec notre programme national.
 - Offrir aux parents solos et aux travailleurs de nuit un accès à des crèches ouvertes la nuit.
 - Encourager la création de crèches privées et de crèches d'entreprises : baux symboliques de la mairie, exemption fiscale...
 - Augmenter les heures d'ouverture des crèches jusqu'à 19h30/20h, contre 18h30 actuellement.



SOLIDARITÉS ET FAMILLES

Rendons Paris aux familles françaises

- Assurer la gratuité de la crèche pour les familles à partir du 3ème enfant, mesure considérée comme une allocation non-contributive réservée aux Français, que nous appliquerons pleinement lorsque la loi le permettra.
- Allocation de 300 euros par mois versée aux familles qui ne peuvent bénéficier d'une place en crèche afin de rémunérer une assistante maternelle.
- Simplifier la grille du prix des cantines scolaires, avec un maximum à 3€ par repas.



ÉDUCATION

Renouer avec l'école de l'excellence, et protéger l'Ecole libre.

- Instaurer une tenue uniforme dans les écoles parisiennes.
- Rétablir la semaine de 4 jours en primaire.
- Refuser la discrimination scolaire entre les établissements : la mairie soutiendra tous les établissements scolaires de Paris pour garantir une instruction de qualité.
- Soutenir l'école libre et le choix des parents à choisir la meilleure instruction pour leurs enfants.
- Simplifier la grille du prix des cantines scolaires, avec un maximum à 3€ par repas.
- Création de 100 centres de soutien scolaire gratuits dans les équipements municipaux (bibliothèques, mairies d'arrondissement, centres d'animation), ouverts du lundi au samedi.
- Recrutement de 800 tuteurs : enseignants, anciens enseignants et bénévoles encadrés et formés. Groupes limités à 8 élèves maximum pour garantir un suivi personnalisé. Priorité aux élèves de CP-CM2 en difficulté.
- Développer le parcours civique municipal destiné aux jeunes Parisiens de 16 à 25 ans. Ce dispositif proposera 200 heures de missions d'intérêt général réparties sur 6 mois, à raison de 10 heures par semaine, rémunérées au SMIC horaire. Les jeunes participants pourront choisir parmi plusieurs types de missions : aide aux personnes âgées isolées, entretien des espaces publics et jardins municipaux, soutien scolaire dans les centres municipaux...
- Permettre à tous les élèves parisiens de pouvoir présenter le « savoir nager » au cours du cycle 3.



ÉDUCATION

Renouer avec l'école de l'excellence, et protéger l'Ecole libre.

- Nous veillerons à l'interdiction de tous les écrans dans les crèches municipales parisiennes et dans les centres d'accueils périscolaires. Cette mesure s'appuiera sur les recommandations scientifiques concernant le développement des jeunes enfants.
- Plan de prévention généralisée et obligatoire dans tous les établissements parisiens écoles-collèges contre la drogue et les autres risques.
- Assurer la rénovation de nos écoles : les priorités incluent l'isolation thermique accélérée de tous les établissements, la rénovation complète des écoles en état préoccupant, la végétalisation des cours de récréation, la mise aux normes d'accessibilité PMR complète, la climatisation...
- Instaurer un parcours obligatoire « Jeune Parisien » pour tous les élèves de CM1 et CM2, comprenant 5 sorties pédagogiques gratuites sur l'année scolaire dans les hauts lieux du patrimoine parisien : Notre-Dame, Panthéon, Arc de Triomphe, Invalides, Sainte-Chapelle, Conciergerie, Opéra Garnier, Assemblée nationale...
- Veiller au strict respect de la laïcité des cours organisés dans le cadre EILE/ELCO.
- Privilégier les circuits courts pour nos cantines scolaires.
- Soutenir la climatisation des établissements scolaires et des lieux accueillant du public.
- Appliquer la loi en assurant un service minimum d'accueil pour les crèches, les écoles et les cantines.
- Permettre le maintien des décharges de direction complète des directeurs d'école.
- Garantir aux parents un périscolaire de qualité et un système d'alerte rapide qui prendra en compte la parole de l'enfant, conformément à notre plan de protection de la petite enfance.



DÉMOCRATIE LOCALE ET PROXIMITÉ

Remettre le citoyen au centre du jeu démocratique

- Organiser un Référendum d'Initiative Populaire chaque fois que 5% du corps électoral en fera la demande, dans le champ des compétences municipales.
- Garantir la lutte contre les gaspillages, et la transparence de l'action municipale, en confiant le contrôle de la bonne gestion à une association de défense des contribuables.
- Encadrer les frais de réception de la Ville pour éviter les abus.
- Elire tous les conseils de quartiers, tous les 3 ans, et les consulter systématiquement dès qu'un projet municipal les concerne, renforcer leurs moyens d'actions.



SANTÉ

Prendre soin de nous et de nos enfants

- Supprimer les salles de shoot à Paris et ouvrir un centre de soin unique pour traiter la toxicomanie.
- Plan de lutte contre la consommation de stupéfiants et d'accompagnement vers la réinsertion sociale.
- Prévention scolaire obligatoire sur les dangers des stupéfiants.
- Soutenir toutes les initiatives et recrutements pour assurer une médecine scolaire de qualité pour nos enfants.
- Plan de prévention des maladies mentales dans nos écoles et collèges.



CULTURE ET PATRIMOINE

Préserver nos traditions, affirmer notre identité et faire rayonner Paris.

- Nouvelle charte d'urbanisme et d'esthétisme pour garantir la beauté et la cohérence architecturale de la capitale en préservant notre patrimoine historique (bancs Davioud, fontaines Wallace, entrées de métro Guimard...).
- Lancer un grand plan de sauvegarde de nos églises parisiennes conformément à la loi de 1905.
- Cibler les subventions culturelles pour les associations valorisant notre patrimoine culturel français et parisien.
- Lancer un audit de toutes les infrastructures culturelles afin d'y assurer un service de qualité en répondant aux manquements identifiés.
- Renforcer le budget consacré à la rénovation et à l'entretien des musées municipaux, des bibliothèques, des équipements culturels de proximité, des monuments...
- Créer une saison culturelle et événementielle dans chaque arrondissement pour valoriser les talents locaux, faire vivre notre culture et nos traditions dans tous les quartiers. Chaque arrondissement accueillera une saison artistique coordonnée par la Ville, ouverte à toutes les disciplines : musique, danse, théâtre...
- Création d'une Fête de la Seine, un rendez-vous culturel destiné à mettre en valeur le fleuve et ses berges. Conçu avec les acteurs culturels et les associations locales, cet événement transformera la Seine en scène vivante et accessible, célébrant celles et ceux qui font vivre notre fleuve au quotidien.
- Valoriser notre patrimoine et nos équipements culturels municipaux pour mettre en place de nouveaux spectacles vivants en y associant nos initiatives culturelles locales et nos entreprises françaises.
- Étendre les horaires des bibliothèques municipales à 21h et y développer la vie associative pour valoriser ces espaces.



CULTURE ET PATRIMOINE

Préserver nos traditions, affirmer notre identité et faire rayonner Paris.

- Mettre fin au tirage au sort dans les conservatoires et instaurer un cadre d'admission plus juste par un test pédagogique adapté à l'âge de l'enfant. La première année de conservatoire deviendra une véritable année d'engagement avec un objectif fixé dès l'inscription, un bilan en fin d'année avec l'enseignant et la direction, la poursuite du parcours en cas d'investissement et une proposition de réorientation en cas de désengagement.
- Clarifier et rendre plus lisibles les parcours dans les conservatoires et le milieu artistique municipal. Un guide pédagogique à destination des familles sera remis en début d'année en complément d'une réunion d'information annuelle par arrondissement.

